

# I.R.E.J.

## Institut régional d'expertise judiciaire

### Compagnies d'experts membres de l'IREJ

Compagnie des experts près la cour d'appel de Douai  
Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai  
Section régionale du Collège national des experts architectes français  
Section Amiens-Douai-Reims de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice  
Association amicale des membres des professions de santé, experts près la cour d'appel de Douai

### L'EXPERTISE DE JUSTICE ADMINISTRATIVE

\* **public concerné** : ce stage d'une journée s'adresse aux experts de justice et aux candidats à l'inscription au tableau des experts près une cour administrative d'appel ; la réforme de la procédure sera traitée.

\* **pré-requis** : aucun

\* **session** : vendredi 5 septembre 2025

\* **programme** :

Procédure et conditions d'inscription aux tableaux d'experts près les cours administratives d'appel (décret du 13 août 2013)

Procédure de l'expertise, de la désignation de l'expert à la clôture des opérations d'expertise (incluant la réforme du code de justice administrative – décrets du 22 février 2010 et du 2 novembre 2016) :

- désignation et saisine de l'expert par les juridictions (acceptation de la mission)
- orientation et planification de la mission (convocations, réunions...)
- gestion des extensions de mission,
- communication de l'expert (notes d'expertise, note de synthèse...)
- dépôt du rapport
- ordonnance de taxe et recouvrement des honoraires.

\* **formateur** : Bruno DUPONCHELLE, expert près la Cour administrative d'appel de Douai

\* **objectif** : Maîtriser la procédure de l'expertise devant les juridictions administratives.

\* **méthode pédagogique et évaluation** : la formation s'appuie sur un diaporama et des documents remis aux participants, elle se termine par un questionnaire sous forme de quizz permettant de contrôler les connaissances acquises

\* **prix d'inscription** : 400 € (370 € pour les membres d'une compagnie membre de l'IREJ)

\* **lieu** : Hôtel L'AQUARIUM de Fresnes-les-Montauban (autoroute A1), de 9 heures à 17 heures 30

\* **modalités d'inscription** : Adressez votre bulletin d'inscription à :

**Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ**  
**ECOBRA**  
**4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE**

*Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement du droit d'inscription sont pris en compte.  
Le nombre de places est limité.*

---

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,  
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999  
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)  
**Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE -ECOBRA - 4 B rue des frères Fâche - 59580 ANICHE**

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C  
Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - [bidoire@ecobra.fr](mailto:bidoire@ecobra.fr)